

Objectifs

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'acteur prévention dans la structure.
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.
- Accompagner la mobilité de la personne, en prenant soin de l'autre et de soi.

Public Visé

Tous les salariés, aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile

Pré Requis

Les participants sont titulaires du certificat APS ASD établi conformément au document de référence.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure.
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.
- Accompagner la mobilité de la personne, en prenant soin de l'autre

Méthodes pédagogiques

Formation action, heuristique, démonstrative, participative.

Parcours pédagogique

- 1-1 Se situer comme acteur de prévention pour soi, pour la structure
 - 1-1-1 Repérer les enjeux de la prévention
 - 1-1-2 Situer les différents acteurs interne et externes de la prévention de la structure
 - 1-1-3 Situer le cadre d'intervention de l'Acteur Prévention Secours
- 1-2 Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention
 - 1-2-1 Comprendre le mécanisme d'apparition d'un dommage
 - 1-2-2 Identifier les principaux risques du secteur et leurs conséquences sur la santé
 - 1-2-3 Repérer dans son activité, les situations de travail à risques
- 2-1 Observer et analyser une situation de travail
 - 2-1-1 observer et décrire une situation en prenant en compte sa complexité
 - 2-1-3 Identifier les causes
- 2-2 Proposer des améliorations à la situation de travail
 - 2-2-1 Identifier des améliorations à partir des causes identifiées au cours de son analyse
 - 2-2-2 Agir sur l'ensemble des composantes de la situation de travail
 - 2-2-3 intégrer les principes généraux prévention
- 2-3 Remonter l'information aux personnes concernées
 - 2-3-1 Identifier les personnes concernées dans l'organisation de l'aide et soin à domicile
 - 2-3-2 Utiliser les modes de communication et de remontée de l'information de la structure
- 3-1 Identifier les enjeux d'un accompagnement
 - 3-1-1 Argumenter les enjeux pour la personnes aidée et sa famille
 - 3-1-2 Identifier les enjeux pour l'accompagnant
 - 3-1-3 identifier les enjeux pour l'établissement
- 3-2 Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
 - 3-2-1 Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels
 - 3-2-2 Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements
- 3-3 Analyser la situation d'un accompagnement
 - 3-3-1 S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
 - 3-3-2 Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
 - 3-3-3 Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement

3-3-4 Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
3-4 Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
3-4-1 Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales
3-4-2 Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées
3-5 Mettre en oeuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.
3-5-1 Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement
3-5-2 Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
3-5-3 Compenser les incapacités par une assistance sans portage délégué en intégrant si nécessaire une aide technique
Modalités d'inscription : Directement auprès de nos services par mail ou téléphone
Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation, après validation du dossier administratif
Tarif : Nous contacter

Qualification Intervenant-e-s

Formateur Acteur prévention ASD certifié INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

Au début de la formation : Tour de table pour déterminer vos attentes et niveau de connaissances.

Pendant la formation : Cas pratiques / Mises en situation

Fin de formation : Délivrance d'un certificat Ac ASD à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives: - Epreuve 1 observation et analyse d'une situation de travail, - Epreuve 2 Cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée, La durée de validité est de 24 mois.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter.

 **Durée** **14.00** Heures **2** Jours **Effectif** De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Laurent Costa
Directeur

Tél. : 0760640579

Mail : laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr